

Nom commercial : ArmaProtect™ FC1

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.10.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 21.09.2021

Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

ArmaProtect™ FC1

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

liquide ignifuge

Destiné exclusivement à l'usage industriel et professionnel.

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Armacell GmbH
Robert-Bosch-Straße 10
48153 Münster

N° de téléphone +49 (0) 251 - 7603-200

N° Fax +49 (0) 251 - 7603-561

e-mail info.de@armacell.com

Service émetteur / téléphone

Dr. Heribert Quante, Tel.: +49 (0) 251 - 7603-227

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

heribert.quante@armacell.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Informations relatives à la classification

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification et d'étiquetage du Règlement (CE) N° 1272/2008, dit règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Non pertinent

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.

Evaluation vPvB

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange (préparation)

Composants dangereux

Produit ne contient pas de substances à mentionner selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Protéger les secouristes.

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact cutané

Laver avec de l'eau et du savon; Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Nom commercial : ArmaProtect™ FC1

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.10.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 21.09.2021

Région: FR

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Si les symptômes persistent, consulter l'ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse; Dioxyde de carbone; Extincteur à poudre; Eau pulvérisée; Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: oxydes de carbone (COx); Oxyde d'azote (NOx); Oxydes de soufre (SxOy); Aldéhydes; alcools; acides organiques; Ammoniac (NH3)

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Eviter la formation de poussières.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement. Eviter le dégagement de poussières. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Eviter la formation et le dépôt de poussières.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Tenir douche de secours à la disposition. Ne pas inhaler les poussières.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Observer les règles générales de protection contre le feu. Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Nom commercial : ArmaProtect™ FC1

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.10.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 21.09.2021

Région: FR

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucun paramètre à surveiller existant.

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de poussières lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	nitrile		
Épaisseur du matériel		0,35	mm
Temps de passage	>	480	min

Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation	
solide	
Etat/Couleur	
solide	
spécifique au produit	
Odeur	
faible; caractéristique	
pH	
Donnée non disponible.	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	
Donnée non disponible.	
Point de fusion/point de congélation	
Donnée non disponible.	
Température de décomposition	
Donnée non disponible.	
Point d'éclair	
Non applicable	
Source	fournisseur
Température d'inflammation	
Donnée non disponible.	
Propriétés comburantes	

Nom commercial : ArmaProtect™ FC1

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.10.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 21.09.2021

Région: FR

non oxydant	
Propriétés explosives	
Le produit n'est pas explosif.	
Inflamabilité	
Donnée non disponible.	
Limites inférieure d'explosion	
Donnée non disponible.	
Limites supérieure d'explosion	
Donnée non disponible.	
Pression de vapeur	
Donnée non disponible.	
Densité de vapeur relative	
Donnée non disponible.	
Densité relative	
Donnée non disponible.	
Densité	
Donnée non disponible.	
Solubilité dans l'eau	
Source	fournisseur
Remarque/s	non miscible
Solubilité	
Donnée non disponible.	
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	
Donnée non disponible.	
Viscosité	
Donnée non disponible.	
Caractéristiques des particules	
Donnée non disponible.	

9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 Conditions à éviter

Les températures extrêmes. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Eviter la formation de poussières.

10.5 Matières incompatibles

agents d'oxydation forts; acides forts; solutions caustiques fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë	
N°	Nom du produit
1	ArmaProtect™ FC1
Source	fournisseur
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité dermale aiguë	

Nom commercial : ArmaProtect™ FC1

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.10.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 21.09.2021

Région: FR

N°	Nom du produit
1	ArmaProtect™ FC1
Source Evaluation/Classement	fournisseur Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation	
N°	Nom du produit
1	ArmaProtect™ FC1
Source Evaluation/Classement	fournisseur Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	
N°	Nom du produit
1	ArmaProtect™ FC1
Source Evaluation/Classement	fournisseur Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
N°	Nom du produit
1	ArmaProtect™ FC1
Source Evaluation/Classement	fournisseur Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
N°	Nom du produit
1	ArmaProtect™ FC1
Voie d'exposition	Peau
Source Evaluation/Classement	fournisseur Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales	
N°	Nom du produit
1	ArmaProtect™ FC1
Source Evaluation/Classement	fournisseur Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction	
N°	Nom du produit
1	ArmaProtect™ FC1
Source Evaluation/Classement	fournisseur Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité	
N°	Nom du produit
1	ArmaProtect™ FC1
Source Evaluation/Classement	fournisseur Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
N°	Nom du produit
1	ArmaProtect™ FC1
Source Evaluation/Classement	fournisseur Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	
N°	Nom du produit
1	ArmaProtect™ FC1
Source Evaluation/Classement	fournisseur Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration	
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée	
le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations. En cas de contact avec les yeux, le produit peut	

Nom commercial : ArmaProtect™ FC1

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.10.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 21.09.2021

Région: FR

avoir un léger effet irritant.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

On n'a signalé aucun effet nocif pour la santé du produit manipulé correctement.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

N°	Nom du produit
1	ArmaProtect™ FC1
Source	fournisseur
Évaluation	N'est pas dégradé facilement

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.
Évaluation vPvB	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Éliminer conformément à la réglementation locale.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial : ArmaProtect™ FC1

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.10.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 21.09.2021

Région: FR

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance soumise à restrictions incluse à l'annexe XVII, du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 779362

Nom commercial : ArmaProtect[™] FC1

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 12.10.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 21.09.2021

Région: FR
